



OCTOBRE 2010

L'ASSEMBLÉE NATIONALE PROPOSE

UN PRIX DE THÈSE SUR L'HISTOIRE OU LE DROIT PARLEMENTAIRES

L'Assemblée nationale souhaite encourager et promouvoir la recherche en histoire, en droit ou en science politique dans des domaines intéressant directement le Parlement français. A cette fin, l'Assemblée décerne chaque année un prix de thèse pour distinguer des thèses de doctorat sur l'histoire ou le droit parlementaires français depuis la Révolution.

La thèse doit être rédigée en français et avoir été soutenue entre le 1^{er} janvier 2009 et le 31 décembre 2010.

Le prix de thèse ouvre droit à une aide à la publication qui est versée directement à l'éditeur, après signature d'une convention d'édition avec l'Assemblée nationale et sur présentation d'une facture de l'éditeur.

Les étudiants intéressés peuvent se procurer le formulaire de candidature auprès de

**M. le Chef de la Division des Archives
(Service de la Bibliothèque et des Archives)**

ASSEMBLÉE NATIONALE

126, rue de l'Université - 75007 PARIS

ou par courrier électronique à prixdethese@assemblee-nationale.fr

**La date limite de dépôt des candidatures est fixée au
lundi 31 janvier 2011 à 17 h 00**